

**Le dialogue entre
lexicographie générale et
lexicographie différentielle
illustré par l'exemple du *DFSR***

André Thibault (Neuchâtel / Suisse)

XXI^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes
Palerme, septembre 1995

0. Introduction.

La lexicographie française constitue un impressionnant édifice, dont certaines des pièces les plus imposantes viennent tout juste d'être achevées. On pense ici en particulier au TLF, dont le dernier tome est paru l'an dernier. Toute nouvelle publication portant sur la vocabulaire du français et ses marges ne peut que se définir par rapport aux dictionnaires déjà parus, le dialogue entre les différents ouvrages établissant un réseau de renvois qui améliorent la qualité de l'ensemble. La densité de l'hypertexte ainsi créé dépend directement du nombre et de la qualité des liens établis entre les différents discours lexicographiques. Or, dans le domaine des français régionaux, le dialogue avec la lexicographie générale est malheureusement le plus souvent inexistant, ou réduit à sa plus simple expression. Pourtant, il y a tout un dialogue à instituer entre lexicographie différentielle et lexicographie générale. Nous nous proposons dans cette communication d'en observer les différentes facettes, en illustrant notre propos à l'aide d'exemples tirés du nouveau *Dictionnaire des particularités lexicales contemporaines du français en Suisse romande* (en abrégé, *DFSR*) à la rédaction duquel nous travaillons depuis bientôt près de trois ans. Ce projet s'inscrit dans les activités de recherche de la station suisse du *Trésor des vocabulaires francophones*¹, hébergée par le Centre de dialectologie et d'étude du français régional de l'Université de Neuchâtel (Suisse). Nous ne présenterons pas ici le *DFSR* dans tous les détails de sa macro- et de sa micro-structure; qu'il nous soit permis de renvoyer à notre communication de Mulhouse, présentée en novembre 1993, et qui devrait paraître sous peu². Nous allons nous concentrer sur la nature des rapports que les lexicographes du français régional sont amenés à établir entre leur discours et celui des lexicographes du français général.

Il n'est pas dans notre intention de faire ici l'historique des rapports entre lexicographie générale et différentielle; il importe toutefois de signaler que certains aspects de notre démarche ont déjà été illustrés brillamment par W. Pierrehumbert, il y a environ soixante-dix ans, dans son excellent et trop méconnu *Dictionnaire historique du parler*

¹ Cf. André Thibault, "La participation suisse romande au *Trésor des vocabulaires francophones*", communication présentée aux 7^e Journées de linguistique de l'Université Laval, Québec, 4 et 5 mars 1993, parue dans Drouin, P. et al. (éd.), *Actes des 7^e Journées de linguistique (1993)*, Centre International de Recherche en Aménagement Linguistique, Université Laval (Québec), 1993, p. 165-170.

² Cf. André Thibault, "Le *Dictionnaire des particularités lexicales contemporaines du français en Suisse romande*. Présentation; problématique", communication présentée au 3^e colloque scientifique international de linguistique du Centre de Recherches et d'Etudes Rhénanes (*Les régiolectes. Pour une lexicographie scientifique des variétés régionales du français*. Université de Haute Alsace, Mulhouse, 24 et 25 novembre 1993), à paraître.

neuchâtelois et suisse romand (Neuchâtel, Attinger, 1926)³. Plus récemment, le *Volume de présentation* du *Dictionnaire du français québécois*, de l'équipe du TLFQ de l'Université Laval (Québec, P.U.L., 1985), nous offre aussi un excellent modèle pour l'exploitation des richesses de la lexicographie générale dans un dictionnaire différentiel. Dans l'ensemble, les monographies récentes issues du monde universitaire exploitent aussi, à des degrés divers, le corpus lexicographique français. Nous allons tenter dans les pages qui suivent d'établir une typologie des différents points d'articulation entre lexicographie différentielle et générale, en formulant le souhait qu'elle puisse être utile aux chercheurs de plus en plus nombreux qui ont entrepris de se consacrer à la rédaction de dictionnaires de français régional.

1. Délimitation entre faits régionaux et faits de langue générale.

Le premier point que nous aborderons est celui de la délimitation entre faits régionaux et faits de langue générale. En effet, l'une des principales fonctions du dictionnaire de langue générale pour le rédacteur d'ouvrages différentiels est de confirmer la présence ou l'absence du mot dans ce que Claude Poirier a appelé le "français de référence"⁴ (c'est-à-dire l'ensemble des mots présents à la nomenclature des dictionnaires de langue française), en relevant le cas échéant les marques d'usage. L'importance de cette démarche semble avoir échappé à certains: en effet, l'une des plus fréquentes critiques relevées dans les comptes rendus d'ouvrages différentiels concerne justement la présence à la nomenclature d'unités lexicales appartenant en fait à l'usage général⁵. Il n'est pas inutile de rappeler que le *Petit Larousse* et le *Petit Robert* ne constituent pas une base suffisante pour ce genre d'exercice et qu'il est impératif d'avoir recours au *Littre*, au *DG*, aux dictionnaires encyclopédiques *Larousse*, au *GLLF*, au *Grand Robert* et au *TLF*⁶. Les sources de français argotique et populaire

³ Cf. Pierre Knecht, "William Pierrehumbert, pionnier exemplaire de la lexicographie du français régional", dans *Actes du XXe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Tübingen-Bâle, A. Francke Verlag, 1993, t. IV, p. 175-188.

⁴ Cf. Claude Poirier, "Les variantes topolectales du lexique français: propositions de classement à partir d'exemples québécois", communication présentée aux II^{es} Journées scientifiques de l'AUPELF-UREF, Louvain-la-Neuve, 1994, paragraphe 2.2. (à paraître).

⁵ V. par ex. *RLiR* 57 (1993), p. 287, c.r. par G. Roques de M. Tamine, *Dictionnaire du français régional des Ardennes*: «La nomenclature a été constituée de façon échevelée sans tenir compte des dictionnaires usuels du français moderne (Robert, TLF, Cellard / Rey) [...]»; v. encore *RLiR* 57 (1993), p. 582, c.r. par J.-P. Chambon de C. Camps, *Dictionnaire du français régional du Languedoc*: «Les degrés de régionalité ne sont pas toujours distingués et l'auteur ne se réfère jamais aux instruments de la lexicographie du français.»; v. encore *RLiR* 58 (1994), p. 218, c.r. par C. Dondaine de M. et G. Duchet-Suchaux, *Dictionnaire du français régional de Franche-Comté*: «La nomenclature est tout aussi étonnante. On y lit beaucoup trop de mots avec le sens qu'ils ont en français standard [...]». Etc.

⁶ Nous pourrions ajouter le *FEW* à cette liste; il présente en effet un résumé des données relevées dans la lexicographie française. Mais en tant que trésor du vocabulaire galloroman, le *FEW* dépasse le cadre de la lexicographie française proprement dite, et son rôle dans l'élaboration des rubriques historico-

doivent aussi être consultées, les phénomènes de langue populaire étant très souvent perçus comme régionaux (à tort ou à raison).

Nous allons maintenant nous pencher sur trois types de renvois qui permettent de circonscrire et d'identifier les régionalismes: les renvois aux dictionnaires français servant à une délimitation chronologique, c'est-à-dire au repérage des archaïsmes; ceux permettant une délimitation sémantique, c'est-à-dire l'identification des régionalismes qui se distinguent par leur seul sens et non par leur forme; enfin, ceux qui servent à la caractérisation des régionalismes de statut.

1.1. Délimitation chronologique; repérage des archaïsmes.

L'apparition de marques telles «vieilli», «vieux», «archaïque» ou «classique», ainsi que la disparition du mot à la nomenclature des dictionnaires de langue générale, permet d'identifier certains emplois régionaux comme des archaïsmes. En voici quelques exemples tirés du DFSR: *amendable* adj. “passible d'une amende” («classique» GLLF; «vieux ou régional» TLF, GR); *bordier* n. m. “riverain” (AcC 1842–Lar 1928, v. FEW); *tomber, partir en cannelle* loc. verb. “s'effriter” («fig. et vx» GLLF; «vieilli» TLF; «vx ou régional (Suisse)» GR 1985); *carreau* n. m. “carré d'un jardin potager” («on dit plutôt aujourd'hui carré» Littré; «vieilli» DG); *chambre* n. f. “pièce quelconque d'une maison” («class.» GLLF; «vx» TLF; «anciennt» GR 1985); *confrérie* n. f. “corporation, association professionnelle” («vieilli» tous les PR, GR 1985, Hachette 1987, 1993); *costume de bain* n. m. («vieilli» NPR 1993); *doubler* v. tr. (abs.) “redoubler” («dans le langage scolaire, vieilli» TLF; «vieilli ou régional (Belgique)» GR 1985); *écolage* n. m. “frais de scolarité” («vieilli» Lar 1901; «vx» Lar 1930).

Dans les articles du DFSR, nous essayons toujours d'indiquer la date de la première attestation du mot en Suisse romande. En ce qui concerne les archaïsmes, il nous semble toutefois que la véritable première attestation est en fait constituée par la première apparition d'une marque dans la lexicographie française. En effet, ce n'est qu'à partir du moment où le mot est vieilli dans l'usage central qu'il devient un particularisme en région. La première attestation d'une marque relevant le caractère vieilli d'une unité lexicale donnée a donc en quelque sorte la valeur d'une première attestation et s'avère plus intéressante, dans une optique différentielle, que la première attestation absolue du mot en Suisse romande.

1.2. Délimitation sémantique (et syntaxique).

Les régionalismes sémantiques sont parfois très difficiles à cerner, la frontière entre emploi général et emploi régional pouvant s'avérer extrêmement ténue. Le recours aux grands dictionnaires du français est indispensable pour identifier avec précision ce qui relève de l'usage strictement régional.

Le subst. fém. *action* avec le sens de “promotion, offre spéciale, vente-réclame” est un germanisme typiquement helvète; toutefois, l'emploi de ce mot avec le sens de “campagne” (hors du domaine commercial), souvent considéré en Suisse romande comme un germanisme à proscrire, appartient en fait au français général, v. TLF 1, 603b s.v. *action*¹, C 1, Rem. 1: «*Entreprendre une ou des actions* (contre le choléra, le chômage, pour la reconversion professionnelle d'ouvriers ayant perdu leur emploi, etc. Synon. *campagne*, avec, en plus, l'idée et la quasi certitude d'aboutir à des résultats tangibles et rapides).» — L'adverbe *déjà* s'emploie en Suisse avec des verbes au futur pour exprimer que le contenu de l'énoncé est considéré comme sûr, certain: *Je le ferai déjà* “je le ferai bien”. Cela dit, dans des phrases du type *comment s'appelle-t-il déjà* (v. TLF 6, 1006b s.v. *déjà* II B), l'emploi de *déjà* est général en français et ne constitue pas un régionalisme, contrairement à ce qu'ont prétendu plusieurs auteurs (en particulier les glossairistes romands du XIX^e siècle). Le FEW attribue à tort cet emploi, attesté en français depuis V. Hugo (v. Pierreh), à l'influence de l'allemand. Pour appuyer une affirmation ou renforcer une constatation (phrases du type *c'est déjà pas si mal*, *c'est déjà bien*), l'emploi de *déjà* est attesté en français depuis Balzac (v. FEW) et ne constitue pas non plus un régionalisme (v. TLF 6, 1006b s.v. *déjà* II A). — Le verbe *donner* s'emploie en Suisse pour exprimer, entre autres, le rendement: *les inscriptions aux cours d'allemand, ça donne; le lac cette année a bien donné* (en poissons). Le même verbe s'emploie aussi en Suisse en parlant du sol ou de cultures (blé, vigne, arbres fruitiers, etc.), mais cet emploi est attesté sans marque dans la lexicographie générale (v. TLF 7, 421b s.v. *donner* I C 2 a). Le verbe *donner* sert également à exprimer en Suisse l'intensité de phénomènes atmosphériques (vent, pluie, tonnerre, grêle, neige, etc.): *tu as vu ces grêlons, ça donne!* On le dit également en parlant du soleil, mais cet emploi est général en français (v. TLF 7, 422a s.v. *donner* II A 1)⁷.

Ces précisions sont indispensables pour bien dessiner les contours de l'usage que l'on entend décrire. Elles peuvent également s'appliquer au niveau syntaxique. L'usage suisse romand emploie la loc. adv. *en arrière* avec un sens temporel, pour exprimer une vision rétrospective: *cela s'est passé vingt-cinq ans en arrière*. Or, dans les

⁷ Ces emplois représentent un calque de constructions patoises équivalentes formées avec le verbe synonyme *bailler* (v. GPSR 2, 195 sqq); cette observation trouve cependant sa place dans le commentaire historico-comparatif qui clôt l'article, et non dans les remarques qui jalonnent l'article et décrivent le mot en synchronie, dans ses rapports avec le français standard.

cas où *en arrière* se rattache à un verbe tel *revenir*, *remonter* ou *se reporter*, l'emploi appartient en fait au français général: cf. par ex. *Si nous nous reportons quelques années en arrière / Si nous remontons quelques années en arrière* (pour un ex. litt., v. TLF 14, 1079a s.v. *revenir* II B). Il n'y aura donc pas lieu de voir un helvétisme dans des phrases comme: «J'aurais vraiment envie de pouvoir revenir cinq ans *en arrière* et recommencer toute cette période en connaissance de cause.» (24 *Cités*, octobre 1976) ou «Il faut remonter plus de cinquante ans *en arrière* pour trouver un président venant de la région.» (*Le Pays*, 25 avril 1987).

1.3. Délimitation des régionalismes de statut.

Certaines unités lexicales ne se distinguent d'une région à l'autre que par la différence de niveau de langue ou de sphère d'emploi à laquelle elles appartiennent: ce sont les régionalismes de statut. Le recours au dictionnaire de langue générale est encore une fois indispensable pour les identifier et authentifier leur statut. Dans le DFSR, on rencontre un certain nombre de mots que le français de référence présente comme des technicismes alors qu'ils sont d'un emploi tout à fait courant et non spécialisé en Suisse romande: cf. par ex. *combe* et *crêt* (tous les deux «géol.» TLF), *cynorrhodon* («bot.» GR 1985), *féra* («ichtyol.» TLF), *fæhn* («géogr. ou régional» GR 1985).

2. Rapports entre particularismes lexicaux du français de Suisse romande et leurs correspondants du français standard à la lumière des dictionnaires de langue générale.

Nous essayons toujours, autant que possible, de tendre des ponts entre usages régionaux et usage central. Dans une optique de description structurale de la totalité des usages lexicaux dans le monde francophone, il importe de mettre en relief les différences et les similitudes entre les différents modes de désignation, d'une communauté linguistique à l'autre. Les dictionnaires de langue générale s'avèrent encore une fois très utiles pour répondre à certaines questions qu'il est pertinent de se poser dans un dictionnaire différentiel, à savoir: 1° quel est le terme du français standard qui correspond, le cas échéant, au mot régional étudié? 2° est-ce que le mot étudié existe aussi en français standard, avec un sens proche ou apparenté?

2.1. Quel est le terme du français standard qui correspond au mot régional étudié?

Le mot *atriaux* désigne en Suisse de la viande hachée et assaisonnée aux fines herbes, enveloppée d'un morceau de crépine, et se présentant sous la forme d'une boulette aplatie. Le mot du français standard *crépinette* correspond à un référent

similaire: le TLF le définit comme une “petite saucisse plate composée d’une farce à base de viande de porc, d’agneau ou de volaille, etc., hachée et enveloppée d’une crêpine” (TLF 6, 463b s.v. *crêpine*¹). — Le mot *cantine* dans l’usage romand désigne (entre autres) un contenant à compartiments, en fer blanc ou en fer émaillé, pour transporter des repas; l’équivalent du français de référence pour ce mot serait *gamelle* (“récipient métallique individuel, muni d’un couvercle, et utilisé par les soldats, les campeurs, les ouvriers d’un chantier” NPR 1993). — Le syntagme romand *petits fruits* (“baies comestibles – airelles, cassis, fraises des bois, framboises, groseilles, mûres, myrtilles, etc.”) semble équivaloir approximativement au syntagme du français de référence *fruits rouges*, que l’on trouve dans NPR 1993 avec l’énumération suivante: «airielle, cassis, fraise, framboise, groseille, mûre, myrtille».

2.2. Est-ce que le mot étudié existe aussi en français standard, mais avec un autre sens (proche ou apparenté)?

Le mot *cantine*, que nous avons évoqué ci-dessus, signifie en français de référence (en plus de “établissement où l’on sert à manger”) “caisse divisée en compartiments, et servant à transporter des vins, des liqueurs (vx)”, “coffre de voyage utilisé par les officiers, les soldats”, ou “malle d’aspect rudimentaire (en bois, métal)” (v. GR 1985). C’est à ces sens proches que se rattache le sens suisse romand. — Si l’on commande un *demi* au bistrot, en Suisse, on obtiendra un demi-litre de vin. En France, le *demi* est un verre de bière «qui contenait à l’origine un demi-litre, un quart aujourd’hui» (NPR 1993). — En Suisse, l’*encaveur* est un négociant en vin; en français de référence, *encaveur* désigne plutôt un ouvrier chargé de mettre des vins en cave (GLLF 1972); ce mot est d’ailleurs très rare dans la lexicographie d’usage (Ø PR 1984, PLi 1989, NPR 1993, Lexis 1975 et 1992, Hachette 1987 et 1993). — En français de référence, le mot *flûte* désigne un «pain de forme mince et allongée, plus petit que la baguette et plus gros que la ficelle» (NPR 1993); en Suisse, la *flûte* est un biscuit salé en forme de fine baguette (env. 1 cm de diamètre par 20 cm de longueur). — Le *galetas* est défini dans les dictionnaires français comme un “logement pratiqué sous les combles (vx.)” ou, au sens moderne, un “logement misérable, sordide” (v. par ex. GR 1985). En Suisse, il désigne simplement un local servant de débarras sous les combles, c’est-à-dire un grenier. — Le mot *mitaine* désigne en Suisse une moufle. Dans la lexicographie française (v. par ex. NPR 1993), ce mot désigne un gant qui laisse à nu les deux dernières phalanges des doigts, un emploi plutôt mal connu en Suisse romande.

3. Représentation du mot régional dans la lexicographie générale.

Le TLF rend souvent compte de la représentation, dans la lexicographie française, de mots rares ou peu connus, afin de fournir un portrait de la tradition lexicographique pour une unité lexicale donnée. Dans le DFSR, nous rendons systématiquement compte de la représentation des mots dûment marqués comme helvétismes dans la lexicographie générale. La mention d'une source dans la rubrique bibliographique qui clôt chaque article implique que le mot traité se trouve à la nomenclature de l'ouvrage, avec une marque diatopique comme par ex. «rég. (Suisse)». Cette façon de faire permet de comparer en un coup d'œil les divers degrés d'hospitalité de chaque dictionnaire (ou famille de dictionnaires) envers les helvétismes. Certains mots traités dans le DFSR sont d'ailleurs pris en charge par les dictionnaires français depuis très longtemps déjà; nous nous contentons alors de citer le premier ouvrage à les avoir inclus dans sa nomenclature. C'est le cas par exemple de *canton*, attesté depuis l'aube de la lexicographie française, en l'occurrence depuis Estienne 1549; quant à *chalet*, il est attesté dp. Lar 1867⁸, mais seulement avec le sens secondaire de "maisonnette pittoresque, en bois, dans le style suisse, qui sert d'habitation de plaisance". On relève parfois une certaine incohérence d'une source à l'autre: *carotte* "betterave" a été intégré comme provincialisme par certains dictionnaires français, mais d'une façon très sporadique (Trév 1732-1771; Lar 1867; GR 1985); *emposieu* "excavation circulaire en forme d'entonnoir dans le sous-sol calcaire" se trouve à la nomenclature des ouvrages suivants, le plus souvent comme «mot du Jura»: Lar 1870, 1901, 1930, 1961; LittréSuppl 1877; GLLF 1972; Lexis 1975, 1992; Alpha 1982. Il manque (entre autres) à Rob, TLF, GR 1985 et Hachette 1987, 1993. À vrai dire, on ne comprend pas toujours très bien pourquoi certains mots sont présents dans une source et absents dans une autre. Il est à souhaiter que la vision d'ensemble offerte par ces notations récapitulatives guidera les concepteurs de dictionnaires de langue générale dans l'établissement de leur nomenclature, en ce qui a trait au choix des régionalismes.

4. Corrections et améliorations à apporter au traitement des régionalismes dans les grands dictionnaires français.

Il incombe au rédacteur de dictionnaires différentiels de rectifier les erreurs relevées dans la lexicographie générale lorsqu'il est question de régionalismes. Il est en effet le mieux placé pour ce faire. On ne peut exiger des dictionnaires de langue générale qu'ils maîtrisent le sujet en profondeur; ils ne font normalement que présenter

⁸ Sur la question de l'inclusion dans les dictionnaires différentiels de mots régionaux déjà traités dans la lexicographie générale, v. le paragraphe 3.2.3.1. de notre communication de Mulhouse, déjà mentionnée ci-dessus note 2.

une synthèse à partir de dossiers de rédaction lacunaires, élaborés à partir d'informations recueillies à gauche et à droite, et le plus souvent dépassés par le flot de nouvelles publications qui ne cessent de voir le jour. On peut toutefois espérer que les éditions successives des dictionnaires de langue générale s'amélioreront, si l'on prend justement la peine d'attirer l'attention de leurs auteurs sur les lacunes et les inexactitudes rencontrées dans leurs ouvrages. Il serait regrettable que les ouvrages contrastifs négligent cette fonction de critique lexicographique; elle représente à nos yeux un des aspects les plus importants de ce que nous appelons le "dialogue" entre lexicographie générale et différentielle. Nous allons maintenant voir quelques exemples de corrections suggérées par le DFSR, concernant des premières datations, de mauvaises interprétations sémantiques d'exemples régionaux, de mauvaises étymologisations, des mots régionaux non marqués comme tels, des localisations de mots régionaux inexacts, insuffisantes ou trop imprécises, des marques d'usage de mots régionaux absentes ou inconséquentes, et des graphies inappropriées.

4.1. Premières datations erronées.

Les deux exemples que nous présentons ici sont dus à une mauvaise prise en charge du sens. La date de 1866 (Larousse XIX^e) donnée par PR 1984, GR 1985 et NPR 1993 comme première attestation de *aula* n. f. "grande salle où ont lieu concerts, conférences, cérémonies officielles et autres représentations, dans un établissement d'enseignement" réfère en fait au sens A de l'article du TLF (terme d'antiquité romaine); pour la véritable première attestation de l'acception romande, cf. Lar 1897 et 1907: "dans les universités allemandes et américaines, salle des actes et des fêtes scolaires" et surtout Lar 1922, 1928: "dans les universités allemandes, américaines, suisses, salle des actes et des fêtes scolaires". — La date de 1542 donnée par GR 1985 (< GPSR) comme première attestation de *bringuer* v. intr. "insister exagérément; chicaner; rabâcher" s'applique en fait au sens de "porter un toast", aujourd'hui désuet.

4.2. Mauvaises interprétations sémantiques d'exemples régionaux.

Il n'est pas rare de constater que certaines citations illustrant des mots régionaux ont été mal interprétées sémantiquement. Le sens de "clôture" donné dans LittréSuppl pour *clédar* est erroné; il s'explique peut-être à partir d'une mauvaise interprétation du passage cité de l'écrivain romand Rodolphe Töpffer. L'exemple cité dans GR 1985 pour illustrer le sens de *cibarre* n. m. "marqueur à la cible" illustre en fait le sens de "tireur faisant partie d'une société de tir". V. encore l'exemple de *d'abord* sous 4.4.

4.3. Mauvaises étymologisations.

Selon TLF (peu vraisemblablement), *bonne-main* n. f. “pourboire” proviendrait «de l’expr. *être en bonnes mains* (FUR.) quand on ne veut pas reprendre une chose qui est tombée entre les mains d’une personne à qui on veut en faire un présent»; mais le mot semble plutôt être un emprunt à l’italoroman. Le type appartient à l’italien standard (v. Battaglia), et est très bien attesté dans les dialectes du Tessin, avec les sens de “souhaits et étrennes de fin d’année; fin d’année; don, pourboire”; son aire de distribution initiale se situerait dans la partie centre-orientale de l’Italie septentrionale et de l’arc alpin (v. VSI 2, 671b). — L’étymologie proposée dans RobSuppl pour *caquelon* n. m. “récipient de cuisine en terre cuite émaillée pour la fondue”, qui veut rattacher le mot à la famille de frm. *caque*, du néerl. *caken*, est erronée; quant aux commentaires étymologiques de GR 1985 et NPR 1993, leur formulation manque de clarté et semble confondre les deux étymologies; on se référera plutôt au TLF (> DHLF).

4.4. Localisations de mots régionaux imprécises, insuffisantes, inexactes ou absentes.

L’une des plus grandes lacunes de la lexicographie générale dans le traitement des régionalismes réside dans la localisation des types lexicaux. Il est indéniable que c’est de ce côté-là qu’il reste encore le plus de travail à faire. Les localisations sont tantôt imprécises, tantôt insuffisantes, parfois tout à fait inexactes, ou alors carrément absentes. Ces lacunes s’expliquent en partie par le caractère encore relativement récent de la recherche en lexicologie et lexicographie des français régionaux; cela dit, un certain manque d’intérêt pour le fait régional semble toutefois poindre dans plusieurs ouvrages lexicographiques non différentiels. Il faut bien sûr souhaiter que la situation s’améliore, et pour ce faire il n’est d’autre solution que de fournir à la lexicographie générale les instruments qui lui permettront de mieux rendre compte des phénomènes de variation régionale. C’est dans cette optique que nous fournissons les quelques rectifications suivantes, à titre d’exemples, tirées du DFSR.

La citation n° 28 de l’article *abord* du TLF, tirée de HumbGen 1852, n’illustre pas exactement le même sens que les autres citations: dans l’usage suisse romand, *d’abord* “bientôt” ne s’oppose pas à un *après, ensuite, puis, enfin*, toujours au moins implicite dans l’usage du français général tel qu’illustré par les autres citations. L’exemple tiré de HumbGen serait donc à classer à part, avec une marque régionale (de même que les citations n° 35 et 37 [cette dernière avec une marque reprise à Humbert], également tirées de HumbGen; cf. en outre les citations n° 57 et 58, qui illustrent des sens particuliers au français du Québec, et qui sont, elles aussi, données sans marque diatopique). On observe que le TLF n’avait pas encore, dans ses premiers tomes, une idée bien claire de la place et du traitement à accorder aux régionalismes; ce n’est qu’à partir du tome quatre (p. VIII, *Au lecteur*, 3) qu’on a semblé vouloir les intégrer, «dans

une certaine mesure» (Paul Imbs), au plan d'ensemble de l'Œuvre. — On trouve dans TLF (s.v. *ban*¹ II B) les syntagmes *mettre à ban*, *mis à ban* (en parlant d'une forêt), mais l'unique citation (n° 11) révèle qu'il s'agit en fait d'un helvétisme non identifié comme tel («dans la haute vallée du Rhône»). — Pierreh et Wartburg (FEW 3, 363a, FACTURA II) doutent du caractère régional de *bienfacture* n. f. «caractère soigné et bien fait d'un ouvrage quelconque», qui apparaît sans marque diatopique dans LarM 1907 et Lar 1928; mais ces deux sources l'ont fort probablement emprunté à Littré, en négligeant de reprendre – à tort – la marque «terme suisse». Il ne réapparaît par la suite dans aucun autre dictionnaire de langue générale. — La présence du mot *bougillon* dans les écrits de l'auteur genevois Rodolphe Töpffer (1779-1846) semble lui avoir assuré une place dans la lexicographie française, avec des marques diverses («tout à fait pop.» Littré; «peu us.» Lar 1867, 1899, 1928; «pop.» Rob 1953; «fam., rég.» GR 1985). Il ne figure pas à la nomenclature du TLF, des Petit Robert ni des Petit Larousse. Il est évident que le mot est surtout régional avant d'être populaire; en plus de la Suisse romande, on le relève dans le Haut-Jura, en Savoie, à Saint-Etienne et dans le Velay. — La citation de Paul Morand (diplomate français ayant longtemps vécu en Suisse) dans TLF 5, 656a s.v. *chenil* B et illustrant le sens de «désordre, pagaïe» devrait être marquée «rég. (Suisse)». — Le verbe intr. *crocher* «trébucher, s'accrocher», emploi fig. en parlant de mots) est illustré dans TLF (6, 516b s.v. *crocher* A 2, troisième rem.) par une citation (n° 3) de C. F. Ramuz; il y manque une marque «rég. (Suisse)», plus simple et plus éclairante que la remarque que l'on peut y lire: «La docum. atteste un emploi intrans. p. métaph. au sens de «être arrêté, comme saisi par un crochet»». On ne semble pas s'être posé la question d'un emploi régional. — D'une manière générale, on observe que la série *déjeuner*, *dîner* et *souper* est traitée d'une façon tout à fait lacunaire dans pratiquement toutes les sources lexicographiques françaises. — *effeuilleuse* n. f. «femme ou jeune fille engagée pour épamprer la vigne» est donné à tort sans marque diatopique dans TLF (qui cite une romancière suisse), tout comme dans GR 1985 (qui a vraisemblablement recopié le TLF). Il s'agit en fait d'un helvétisme typique. — *enflé* adj. «enflé»: certaines sources (GuiraudPop, CaradecArgot et TLF) donnent ce mot comme argotique ou populaire; bien que marqué diastratiquement, le mot n'en est pas moins limité dans son extension géographique: en fr. rég. de France, on le relève dans le Doubs, le Haut-Jura, la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire, le Rhône, la Loire, la Haute-Loire, l'Ardèche, l'Isère, à Marseille, dans le Roussillon et en Aveyron. Le mot ne semble pas connu dans le Nord-Est, le Nord, le Centre et le grand Ouest (ni, du reste, en Belgique ou au Canada).

4.5. Marques d'usage absentes ou inconséquentes.

Les régionalismes n'ont droit la plupart du temps à aucune marque supplémentaire dans la lexicographie générale; tout se passe comme si un mot régional ne pouvait pas en même temps être senti comme vieilli ou populaire par les locuteurs susceptibles de l'employer. C'est pourtant souvent le cas. Cf. par ex. *bringuer* v. intr. "porter un toast", donné simplement comme «région. (Suisse romande, etc.)» dans TLF, alors qu'il est donné à raison comme «ancien» dans Pierreh et GPSR.

Dans d'autres occasions, il est difficile de juger avec exactitude la valeur d'un régionalisme (archaïsme, régionalisme de statut, etc.) par rapport à l'usage décrit dans les ouvrages de référence, ceux-ci ne semblant pas d'accord sur la marque qu'il convient d'appliquer à un mot. Le subst. fém. *doctoresse* est le plus souvent donné comme marqué dans la lexicographie générale, mais la nature des marques varie d'une source à l'autre («famil.» DG 1893; «peu usité» Rob; «tend à vieillir» GLLF 1972; «vieilli (on dit plutôt *docteur*)» PR 1972 à NPR 1993; «vx» Lexis 1975, 1992; «vieilli» GR 1985; «vx» PLi 1988; «fam.» PLi 1989; «peu usité» DHLF 1992; «langue familière» GrevisseGoosse₁₃).

4.6. Graphie inappropriée.

Il importe parfois de signaler que la graphie retenue par la lexicographie générale n'est pas nécessairement la plus appropriée. C'est le cas de *carnotset*. Cette graphie, qui apparaît à la nomenclature de plusieurs dictionnaires français (TLF, PR 1984, GR 1985, PLi 1989, NPR 1993)⁹, souvent aux côtés de *carnotzet*, s'avère en fait beaucoup plus rare que cette dernière dans les sources; nous en avons relevé moins d'une dizaine d'exemples au fichier CD, pour env. 175 exemples de *carnotzet*.

5. Améliorations et additions à apporter à la nomenclature des dictionnaires de langue générale.

L'étude de certains mots longtemps considérés comme régionaux peut parfois nous amener à considérer qu'ils mériteraient de figurer sans marque diatopique dans les dictionnaire de langue générale. Comme leur représentation en français de référence est très lacunaire, si ce n'est même tout à fait inexistante, nous avons choisi de garder ces mots à la nomenclature du DFSR, tout en étant parfaitement conscient qu'ils ne sont peut-être pas tous, à proprement parler, des régionalismes; notre démarche a pour but de forcer la lexicographie générale à traiter ces mots, à l'avenir, dans les nomenclatures

⁹ À la suite d'une recommandation du CD, qui aurait voulu imposer une graphie plus conforme à la prononciation. Cette tentative d'aménagement linguistique interne s'est soldée par un échec.

d'ouvrages non différentiels¹⁰. C'est le cas par exemple du mot *bloc* n. m. "immeuble groupant plusieurs appartements"; seul TLF donne ce sens («p. ext.»), pourtant courant en France. — *cadre* n. m. "tableau" (p. méton.) est attesté dans le parler populaire parisien ainsi que dans de nombreux parlers et dialectes galloromans (Belgique, Picardie, Normandie, Canada, Louisiane, Orléanais, Ardennes, Lorraine, Doubs, Savoie, Côte-d'Or; v. entre autres FEW); on l'a aussi relevée en Afrique du Nord. Il pourrait bien s'agir d'un cas typique de mot (ou de sens) dont la restriction d'emploi relève davantage des niveaux de langue que de la géographie. — Le syntagme *costume de bain*, d'un usage encore tout à fait courant en Suisse romande et au Québec, n'est donné comme «vieilli» que dans NPR 1993. GLLF 1972 et GR 1985 ne le mentionnent pas; TLF ne le cite que dans la syntagmatique, sans exemples ni marques, avec un renvoi à *maillot de bain*. Il semble en effet être devenu relativement rare en France, en particulier dans les trente dernières années, mais mériterait tout de même une meilleure représentation dans la lexicographie française (v. Frantext¹¹ pour de nombreuses attestations). — *débrouille* adj., dér. régressif de *débrouiller*, ne serait pas inconnu en France, malgré le silence des dictionnaires: «l'éternelle armée de petits gars *débrouilles*» L. Malet, *Les Enquêtes de Nestor Burma et les nouveaux mystères de Paris*, t. 2, 1991/1991, p. 222 (1re éd. 1956); «une chance que je sois plutôt *débrouille*» M. Pacome, *On m'appelle Emilie*, 1986, p. 63. — L'emploi adverbial de l'adjectif *direct*, que le GPSR invite à comparer à l'all. *direkt*, est aussi attesté à Bruxelles, où on l'attribue à l'influence du néerlandais, ainsi qu'au Québec, où il est perçu comme un anglicisme; en fait, selon GrevisseGoosse¹³, il serait «non inconnu en France, malgré le silence des dict.»; cf. par ex. cette att. française récente: «il est monté *direct* au bureau» (J. Vautrin, *La Vie ripolin*, 1986, p. 170). La tendance à utiliser un adjectif au lieu d'un adverbe en *-ment* est bien connue du fr. pop. et de l'argot (v. GrevisseGoosse¹³, § 926 d).

6. Conclusion.

Nous espérons avoir pu mettre en évidence par ces quelques exemples tout le profit que la lexicographie différentielle peut tirer de l'exploitation des nombreuses richesses de la lexicographie générale, en particulier dans l'identification précise des faits régionaux; d'autre part, nous avons aussi tenté de montrer de quelle façon la lexicographie différentielle peut aider, à l'intérieur des limites qui sont les siennes, la lexico-

¹⁰ Elle a aussi pour but de démontrer au public que tel ou tel mot longtemps dénoncé par les puristes comme un régionalisme (ou, pis encore, un barbarisme ou un germanisme) appartient en fait à l'usage général.

¹¹ La base de données textuelles Frantext représente pour le lexicographe des variétés régionales de français le complément indispensable au méga-corpus lexicographique. Son exploitation dans une optique contrastive pourrait faire à elle seule l'objet d'une autre communication.

graphie générale à s'améliorer, tant dans sa micro-structure (analyses sémantiques, premières datations, étymologisations, marques d'usage et graphies, mais surtout localisations de mots régionaux) que dans sa macro-structure (mots pan-francophones mal représentés).

Il faut souhaiter qu'à l'avenir, le dialogue entre lexicographie différentielle et lexicographie générale continue de s'enrichir. Nous caressons l'espoir de voir un jour le DFSR cité – et critiqué à son tour! – par la lexicographie générale, afin que la boucle soit bouclée; le cloisonnement et l'ignorance réciproque nous seraient des plus néfastes, et ce n'est que grâce à un perpétuel mouvement des idées que le niveau général de nos études peut s'élever.

SIGLES ET ABREVIATIONS

- Alpha 1982: *Dictionnaire encyclopédique ALPHA*, Lausanne, Éd. Grammont S.A., 1982. 24 vol.
- Battaglia: BATTAGLIA, Salvatore. *Grande dizionario della lingua italiana*, Unione tipografica, Editrice torinese. En cours de publication depuis 1961.
- CD: Centre de dialectologie et d'étude du français régional, Université de Neuchâtel, Suisse.
- DG: HATZFELD, Adolphe; DARMESTETER, Arsène, avec le concours d'Antoine Thomas. *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Librairie Delagrave, 1890-1900.
- DHLF: REY, Alain (et al.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1992. 2 vol.
- FEW: WARTBURG, Walther von. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn/Leipzig/Basel [en cours de publication depuis 1922].
- Frantext: Base de données textuelles FRANTEXT, gérée par le logiciel STELLA (Système de Textes En Ligne en Libre Accès) conçu par Jacques Dendien. Centre National de la Recherche Scientifique, Institut National de la Langue Française, Nancy.
- GLLF: *Grand Larousse de la langue française*, Paris, Larousse, 1971-1978.
- GPSR: *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel, Attinger [en cours de publication depuis 1924].
- GR 1985: ROBERT, Paul; REY, Alain. *Le Grand Robert de la Langue Française*, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, Le Robert, 1985.
- GrevisseGoosse₁₃: GREVISSE, Maurice. *Le bon usage, grammaire française*, refondue par André Goosse. 13e édition revue. Duculot, 1993.
- Hachette 1987: *Dictionnaire du français*, préface de Claude Hagège. Paris, Hachette, 1987.
- Hachette 1993: *Le dictionnaire de notre temps / 1993*, Paris, Hachette, 1992.
- HumbGen 1852: HUMBERT, Jean. *Nouveau glossaire genevois*, Genève, 1852 (Slatkine, reprint 1983).
- Lar (+ année): LAROUSSE, Pierre. *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, Paris, Administration du grand dictionnaire universel, 1866-1876, 15 vol.
- Lar (+ année): AUGÉ, Claude (directeur). *Nouveau Larousse illustré, Dictionnaire universel encyclopédique*, Paris, Librairie Larousse, 1897-1904 (7 vol.).
- LarM (+ mois, année): AUGÉ, Claude (directeur). *Larousse Mensuel Illustré*, Paris, Librairie Larousse, 1907-1919 (4 vol.).
- Lar (+ année): AUGÉ, Paul (directeur). *Larousse du XXe siècle en six volumes*, Paris, Librairie Larousse, 1928-1933.
- Lar (+ année): *Grand Larousse encyclopédique*, Paris, Larousse, 1960-1964 (10 vol.).
- Lar (+ année): *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse*, Paris, Larousse, 1982-1985 (10 vol.).
- Lexis 1975: DUBOIS, Jean (direction). *Lexis / dictionnaire de la langue française*, Paris, Larousse, 1975.
- Lexis 1992: DUBOIS, Jean (direction). *Dictionnaire de la langue française / Lexis*, Paris, Larousse, 1992.

- Littré: LITTRÉ, Émile. *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1863-1872.
- LittréSuppl: LITTRÉ, Émile. *Dictionnaire de la langue française, Supplément*, Paris, Hachette, 1877.
- NPR 1993: REY-DEBOVE, Josette; REY, Alain. *Le nouveau Petit Robert*, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, Le Robert, 1993.
- Pierreh: PIERREHUMBERT, William. *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel, Attinger, 1926 (l'ouvrage est d'abord paru en fascicules, de 1921 à 1925).
- PLi + année: *Petit Larousse illustré*, Paris, Larousse.
- PR 1984: REY, Alain; REY-DEBOVE, Josette (directeurs de la rédaction). *Le Petit Robert 1*, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, Le Robert, 1984.
- Rob (+ année): ROBERT, Paul. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Les mots et les associations d'idées, Paris, Société du Nouveau Littré / Le Robert, 1951-1964.
- RobSuppl: RobSuppl 1976: ROBERT, Paul. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Supplément, Les mots et les associations d'idées, Paris, Société du Nouveau Littré / Le Robert, 1976.
- TLF: *Trésor de la langue française*, Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960), Paris, Editions du CNRS, 1971-1994 (16 vol.).
- VSI: SGANZINI, Silvio. *Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana*, a cura della Repubblica e cantone del Ticino, Lugano. En cours de publication depuis 1952.